

Note conceptuelle

Événement de clôture du projet Mobi-TRE Restitution des recommandations de l'évaluation du projet et du guide des bonnes pratiques

Tunis, Mercredi 30 novembre 2022

Lieu : CEPEX | de 08h30 à 12h30 (Tunis, GMT+1)

INTRODUCTION

La migration est reconnue dans les Objectifs de Développement Durable (ODD) comme un puissant facteur de développement tant pour les migrants eux-mêmes que pour les communautés dans les pays d'origine, de transit et de destination.

La mobilité humaine crée un certain nombre de « capitaux ». Ces capitaux sont les principales ressources, ou actifs, grâce auxquelles les migrants contribuent à la migration et au développement de leur pays d'origine : il s'agit des capitaux sociaux, financiers, humains et culturels. Les migrants créent et entretiennent également des liens sociaux entre différents lieux. Le potentiel de ces relations sociales à produire d'autres ressources est appelé le capital social. Il permet de tisser des réseaux qui facilitent la transmission d'informations, de compétences, de ressources financières, de valeurs, d'idées, etc. Le capital social peut relier différents groupes de familles de migrants à des associations de la diaspora, à des réseaux professionnels et commerciaux. Ainsi, les praticiens de la migration et développement s'efforcent de plus en plus de mobiliser le capital social des migrants en faveur du développement. Ils partent du principe qu'en raison de leur appartenance transnationale, les migrants possèdent des connaissances liées à un contexte, des liens émotionnels et une certaine légitimité vis-à-vis des populations locales, ainsi qu'une bonne compréhension des diverses réalités locales auxquelles ils participent.

L'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) vise à apporter une meilleure compréhension des liens entre migration et développement tout en créant des passerelles entre les sociétés d'accueil et les sociétés d'origine. L'OIM, ayant plusieurs décennies d'expérience dans ce domaine, est consciente du potentiel et de l'apport des communautés de la diaspora au regard de leur expertise, leur engagement et leur affinité culturelle avec leur pays d'origine. En explorant le lien entre les migrations et le développement, les activités de l'OIM démontrent les gains importants de la migration pour les migrants eux-mêmes, ainsi que pour les pays d'origine et de destination.

La Tunisie peut compter sur une diaspora nombreuse, puisque les Tunisiens Résidant à l'Étranger (TRE) représentent près de 14,7 % de la population totale, majoritairement établie en Europe, principalement en France (55,8 %) et en Italie (15,1 %). L'investissement étranger direct est reconnu comme un apport important à la croissance et au développement, en capital, en technologie, en savoir-faire organisationnel et en accès à de nouveaux marchés. Il est bénéfique pour les pays d'origine et d'accueil, représentant un engagement à plus long terme et plus stable que d'autres formes de flux de capitaux.

Dans ce contexte, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) est chargée de mettre en œuvre le projet « La migration en tant que ressource : mobilisation de la diaspora tunisienne et stabilisation des peuples défavorisés en Tunisie » (MOBI-TRE), financé par l'Agence Italienne pour la Coopération au Développement (AICS) et visant à contribuer au développement économique des régions cibles du Nord-Ouest (Le Kef et Jendouba) et du Sud-Est (Médenine et Tataouine) de la Tunisie, au travers de la mobilisation et l'engagement de la diaspora tunisienne, particulièrement celle établie en Italie, en faveur du développement local.

Le programme dans sa composante Hajti Bik offre un appui aux investissements en micro- et petites entreprises et un accompagnement à la création d'entreprise. Ainsi, des entrepreneurs en Tunisie et des investisseurs Tunisiens Résidents en Italie (TRI) ont concrétisé des projets d'investissements existants ou nouveaux, créateurs de valeur, exclusivement implantés dans les zones dites de développement régional prioritaire, pour valoriser les atouts et les ressources de ces territoires.

Afin de capitaliser sur la longue expérience du projet, l'OIM a recruté un cabinet international chargé de conduire l'évaluation du projet MOBI-TRE et qui contribuera également à développer une guide contenant les bonnes pratiques développées par le projet. L'évaluation et la guide vont alimenter l'apprentissage du projet en vue de la préparation d'une deuxième phase. Cette étape s'insère dans le parcours d'apprentissage que le projet a démarré en mars 2022 à travers un workshop de capitalisation qui a impliqué les partenaires clés et a ressorti des recommandations importantes pour l'évolution du projet dans le futur.

L'évaluation du projet a démarré en juin 2022 et prendra fin en novembre 2022. Le cabinet recruté préparera un rapport d'évaluation, contenant les leçons apprises et les recommandations, ainsi qu'un guide qui détaillera les bonnes pratiques adoptées par le projet.

OBJECTIF ET DEROULEMENT

Cet événement a l'objectif de présenter les acquis du projet, les leçons apprises, les recommandations issues de l'évaluation ainsi que partager les résultats du guide de bonnes pratiques avec l'OIM, l'AICS, les partenaires institutionnelles (en Tunisie et en Italie) impliqués dans le projet par le biais du Comité Technique et du Comité de Pilotage et les porteurs de projets.

D'une part, cet atelier permettra aux participants d'apprécier les résultats obtenus par le projet et les apprentissages issus de l'analyse de son expérience. D'autre part, à travers des sessions de questions-réponses avec le public, cet atelier permettra de saisir les inputs et réflexions des parties prenantes clés pour alimenter d'avantage l'apprentissage du projet en vue de la conception d'une prochaine phase.

L'atelier aura lieu en présentiel à Tunis au Centre de promotion des exportations (CEPEX) avec la possibilité de suivre en ligne pour les parties prenantes résidant en Italie. Un modérateur animera l'atelier. Après les mots d'ouvertures, l'équipe projet présentera les acquis du projet. Ensuite, le cabinet qui a conduit l'évaluation illustrera les bonnes pratiques développées par le projet ainsi que des recommandations pour la deuxième phase. Après chaque présentation, il y aura des moments Q&A, facilités par le modérateur, pour permettre au public d'intervenir et poser des questions. Ensuite une présentation du Guide de l'investissement pour les Tunisiens Résidant à l'Étranger sera assurée par le cabinet en charge. L'événement se terminera par des Témoignages de succès story et le partage d'une vidéo résumant l'expérience du projet et par les remerciements des responsables du projet.

Enfin, dans une optique de partage et dissémination, une couverture médiatique adéquate sera assurée, également le projet engagera des professionnels pour la couverture vidéo et photos de l'évènement. En outre, un communiqué de presse sera issu avant l'évènement et partagé avec les invités. En fin, pendant le cocktail de clôture, la presse aura la possibilité de conduire des interviews. Il faut mentionner que l'évènement en présentiel sera également diffusé en live streaming depuis la page officielle des réseaux sociaux de l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM), pour permettre aux parties prenantes (dans les régions en Tunisie et en Italie) de participer. Aux participants en présentiel sera distribué un welcome package, contenant du matériel tels que le guide de bonnes pratiques et une brochure avec les recommandations issues de l'évaluation.